

Le haut débit : grande enquête publique lancée.

Le Conseil Territorial de Saint-Pierre et Miquelon, au-delà d'étudier la faisabilité technique de pose d'une fibre optique sous-marine, souhaite connaître la satisfaction, le besoin et les attentes de la population en terme de services liés à cette nouvelle technologie, afin d'adapter, au mieux l'offre à la demande.

Quels services dépendent du haut débit ?



Téléphonie fixe

Internet

Cellulaire

Télévision

Contenu de l'enquête auprès de la population:

L'enquête s'adresse à tous les habitants de l'archipel.

Elle permet d'établir, dans un premier temps, un état des lieux de l'utilisation actuelle du téléphone fixe, cellulaire, de la télévision et d'internet des foyers. Ensuite, elle analyse le taux de satisfaction du produit actuel et de son prix. Enfin, elle questionne et propose un ensemble de nouveaux services à développer, et souhaiterait savoir, si ceux-ci correspondent à une véritable attente de la population.

Quels nouveaux services peut-on envisager ?

On peut imaginer que, grâce au haut débit, de nouveaux services d'intérêts généraux, (nécessitant beaucoup de bande passante) puissent être mis en place. Exemples de nouveaux services :



Télé médecine : Exercice de la médecine, par le biais des télécommunications et des technologies, qui permet la prestation de soins de santé à distance et l'échange de l'information médicale.

Télétravail : Organisation décentralisée des tâches, le travailleur les exécutant à distance grâce à la télématique.

Téléformation : Formation à distance utilisant les fonctionnalités des nouvelles technologies d'information et de communication.

Télévision numérique Haute définition : Très haute qualité d'image, avec des services de films à la carte, et la possibilité d'être relié à la Télévision Numérique Terrestre (TNT, une vingtaine de chaînes Françaises gratuites).



Comment participer à la grande enquête ?

Du 7 au 27 septembre 2009 sur le site : www.numerique-spm.com , Des liens internet existent à partir de cheznoo.net et de sodepar.com

Un questionnaire papier disponible à la Sodepar, au Conseil Territorial et dans les Mairies sera disponible. Il est à retourner complété au Service Aménagement de la Sodepar avant le 27 septembre 2009.

Le prestataire remettra son rapport définitif à la Sodepar en octobre 2009.

Jérôme TACONNET